

## **Module 2 : du particulier vers le global – La méthode articulatoire**

### **PRINCIPES THEORIQUES**

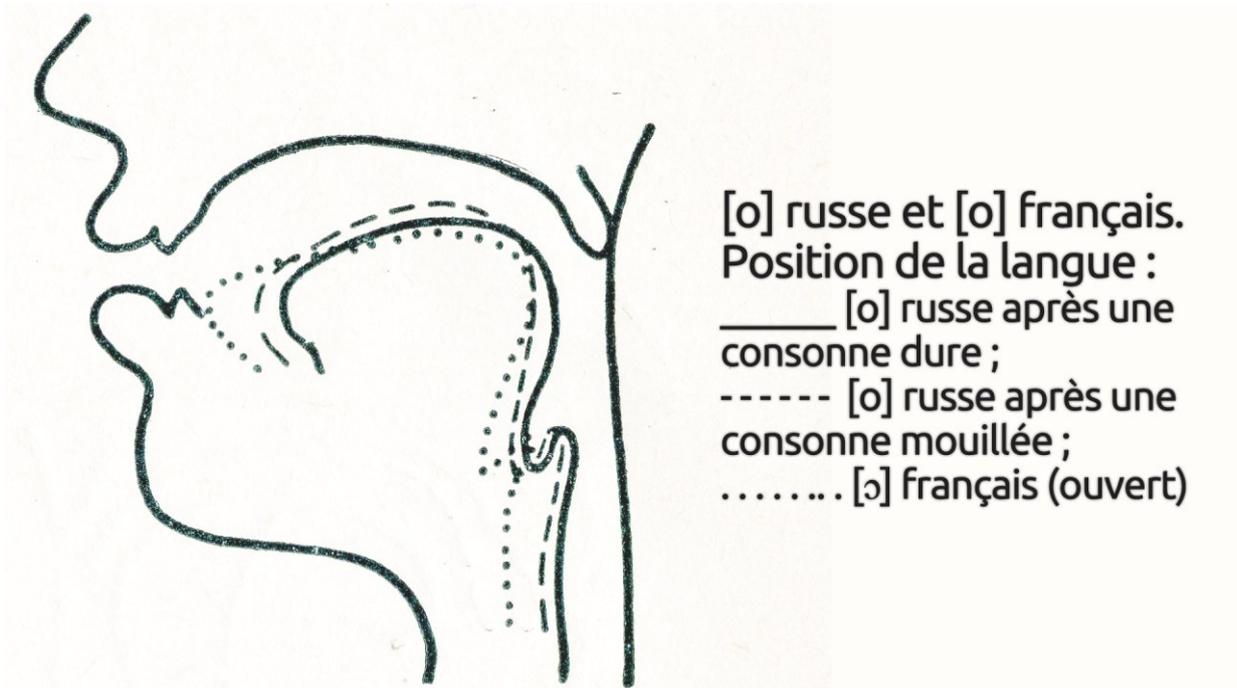
La méthode articulatoire est la plus connue des professeurs de langue vivante. Elle a traversé le XX<sup>ème</sup> siècle. Elle est présente dans la grande majorité des ensembles pédagogiques, des livres d'exercices portant sur la prononciation ainsi que des sites internet dédiés à cette entreprise.

Une très grande partie du travail est centrée sur la proprioception, la perception physique conduisant à la bonne articulation du son souhaité. Le principe est le suivant : on entend bien uniquement les sons que l'on sait prononcer. Les mouvements moteurs répétés faits par l'enfant pour acquérir les sons de sa langue maternelle fixent des habitudes dont il est impossible de se défaire autrement que par un entraînement articulatoire poussé et conscientisé en langue étrangère (L2).

Ces exercices articulatoires s'accompagnent d'un contrôle auditif en utilisant les enregistrements disponibles selon les technologies de l'époque (Outre le laboratoire de langues, cela va du disque vinyle à la bande et cassette magnétiques jusqu'à l'actuel CD mp3).

La grande idée, c'est qu'un adolescent ou un adulte ne parviennent à entendre et reproduire convenablement les sons de la L2 étudiée qu'à partir du moment où ils deviennent sensibles aux différences entre les bases articulatoires des deux langues.

L'intellectualisation, la conscientisation sont à la base de la méthode. Elle se fonde sur un postulat: pour bien prononcer un son, il faut savoir précisément comment il s'articule. D'où des explications théoriques plus ou moins précises. Et que les apprenants doivent savoir. Ainsi, tout élève doit connaître le schéma des organes de la phonation.



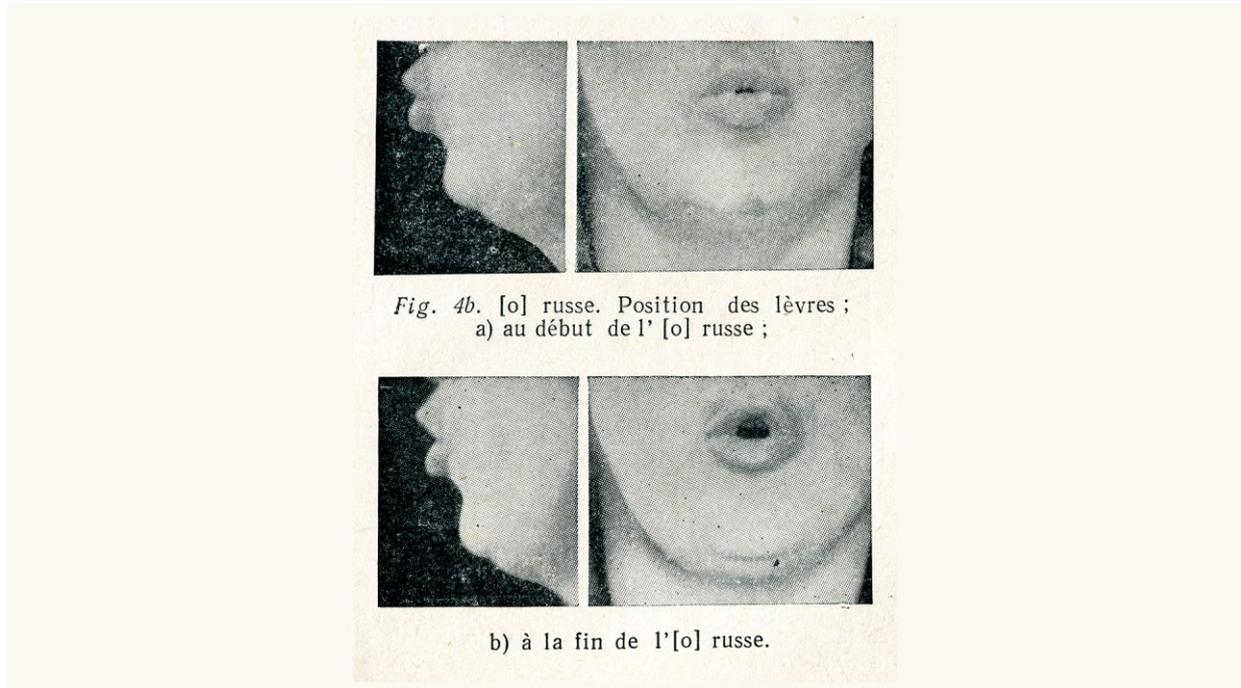
Il doit également avoir des connaissances de base sur les articulations antérieures, postérieures, ouvertes, fermées, labialisées ou étirées, orales vs nasales...

Des exercices de gymnastique articulaire peuvent débuter une séance de phonétique corrective - si l'enseignant se sent capable de l'assurer. Ce qui permet un échauffement de tous les organes et muscles participant à la phonation : langue, lèvres, mâchoire.... L'élève peut ainsi être plus sensible au jeu très subtil des organes et ressentir par kinesthésie les finesses articulaires permettant l'émission du son cible de la langue étudiée.

## EXEMPLES D'EXPLICATIONS DONNEES A L'ELEVE

### 1er exemple

Il porte sur la comparaison des [o] du russe et du français -précision pour le russe, il s'agit du [o] accentué dans un voisinage de consonnes dures. Cet exemple risque de créer un choc chez beaucoup d'entre vous. Dites-vous bien que c'est ce que peuvent ressentir vos élèves étrangers quand vous leur parlez de phonétique.



Je cite « Voyelle [o]. Postérieure, d'ouverture moyenne, labialisée. Elle se prononce à peu près comme le [o] ouvert français dans les mots pomme, sotté, comme, etc. Pourtant, il est nécessaire de donner quelques précisions. Le [o] russe n'est pas aussi homogène que le son français : il commence par un élément bref, plus fermé, rappelant un [u], qui se résout immédiatement en [o] ouvert. Le son [o] russe a donc un caractère hétérogène. La voyelle russe est d'ailleurs moins tendue, comme toutes les voyelles russes, d'ailleurs. Pour la voyelle [o], toute la langue y compris la pointe, qui est abaissée, est retirée en arrière, la partie postérieure du dos est relevée vers le palais mou, assez haut au début de l'articulation, comme pour [u], et s'abaissant ensuite jusqu'à la position de [o] ouvert. Les lèvres sont au début avancées et arrondies comme pour [u], puis s'entrouvrent rapidement, gardant toute fois leur position initiale [...] »

Si vous avez bien écouté cette description tout en restant bouche bée et le regard exorbité braqué sur le schéma articulatoire, il n'est pas du tout certain que vous ayez compris ce qui distingue la voyelle [o] russe après consonne dure et consonne molle. Je ne suis pas sûr non plus que les positions de la langue indiquées sur le schéma constituent une aide immédiate...

## MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

---

### 2ème exemple

Il nous replonge dans l'univers rassurant de la phonétique du fle. Avec des erreurs fréquemment produites par les Asiatiques, la confusion entre [s] [ch] d'une part et [z] [je] d'autre part.

Voici les explications que l'élève peut recevoir, le professeur pouvant s'appuyer sur des schémas articulatoires.

Je cite « Si [s] et [z] sont prononcés comme [ch] et] [je] (ils sont dits chuintants alors) c'est que la longue et trop reculée et, éventuellement, que les lèvres s'avancent au lieu d'être écartées. Faire prononcer t et d très dentales, montrer que s et z sont articulés au même point ; utiliser des voyelles très fermées et antérieures comme i. Faire répéter ainsi des syllabes comme tsi et dzi. Faire entendre que s et z français sont des « sifflantes » très aiguës par rapport à [ch] et] [je].

Si [ch] et] [je] existent pas dans la langue de l'étudiant (c'est le cas le plus fréquent), partir de s et z, respectivement. Faire prononcer s avec les lèvres fortement avancées pour obtenir [ch]. Même exercice pour obtenir [je] à partir de z. Pratiquer en même temps des exercices de reconnaissance auditive : sa/chat, etc. Faire observer que la langue est plus reculée pour [ch] et] [je] que pour [s] et [z]. [ch] et] [je] sont plus graves ».

Je puis également user d'une autre stratégie. La découverte du son nouveau en langue étrangère passe par une démonstration visuelle avec des explications.

Le travail sur un son vise souvent à déclencher un réflexe articulatoire unique. Par exemple, pour produire [ʒ], il est proposé à l'élève de partir de [d] et de reculer la pointe de la langue très en arrière de [d], en la maintenant légèrement appuyée contre le palais, jusqu'à obtenir le son [ʒ].

### 3ème exemple

Des accessoires peuvent aider l'élève :

- un miroir afin de voir ce qui se passe à l'avant de la bouche,
- un crayon pour aider à pousser la langue vers l'avant ou vers l'arrière si besoin est.

## **MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)**

---

D'où le travail suivant destiné à faire produire [y] soit à partir de [i], soit à partir de [u] :

### **TROIS AUTRES EXEMPLES DE PRATIQUES**

Un exemple de travail sur les sons [i], [y], [u]

Une progression est proposée par Valérie Collige

L'opposition des sons [e] vs [ø]

Le son [eu], c'est pas sorcier !

Une approche originale et ludique proposée par Geneviève Briet. Voici quelques extraits de l'activité.

### **QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA PEDAGOGIE DE LA METHODE ARTICULATOIRE**

#### **L'évolution des manuels**

Il est possible d'évoquer deux temps quand on adopte une vision diachronique de la phonétique corrective du fle.

## **MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)**

---

Des années 60 à la fin des années 80, les ouvrages de phonétique corrective disponibles sur le marché du fle pendant cette période traitent quasi exclusivement d'un travail phonétique portant sur les voyelles et les consonnes. Ils sont construits autour du principe des oppositions phonologiques. Ce qui apparaît d'ailleurs à travers les exemples commentés plus haut.

Un tournant se dessine dans le courant des années 90 jusqu'à aujourd'hui. Les ensembles pédagogiques couvrent plusieurs niveaux. Ainsi, la Phonétique progressive du français de Lucile Charliac et Annie-Claude Motron (Clé international) propose une série s'adressant aux niveaux « débutant » (1998), « intermédiaire » et « avancé » (2006). Chanèze Kamoun et Delphine Ripaud (Didier,) conçoivent un ensemble pédagogique s'adressant au niveaux A1/A2 (2016) et B1/B2 (2017).

Les ensembles pédagogiques de la 2ème période accordent une place importante au rythme et à ses composantes ainsi qu'à l'intonation du français. Dès le niveau « débutant » pour Charliac et Motron avec une montée en puissance aux autres niveaux ; On retrouve des chapitres dédiés aux phénomènes prosodiques dans Kamoun et Ripaud qui traitent également des intonations et des émotions ou encore des accents de la francophonie.

En ce qui concerne le travail sur les voyelles et les consonnes, on retrouve grosso modo les mêmes principes que ceux des manuels de la 1ère période.

Ces ensembles pédagogiques utilisent des schémas synthétiques et des symboles visuels destinés à aider les apprenants.

Des CDmp3 contenant plusieurs heures d'enregistrements sont fournis avec chaque ouvrage.

### **Quelle est la pédagogie employée en méthode articulatoire ?**

Les activités proposées aux élèves peuvent être regroupées autour de cinq grands thèmes principaux:

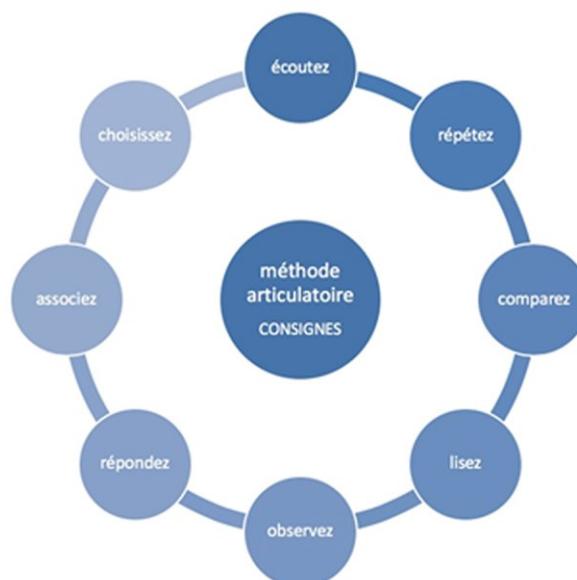
- exercices de perception et de discrimination auditive.
- exercices de répétition / intégration sur la base
  - de mots isolés

## MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

- de courtes phrases
- d'exercices structuraux
- de micro-dialogues
- de comptines et de poèmes
- exercices de sensibilisation au rythme, à l'intonation et à des particularités du français oral : phénomènes de liaison, d'élision, d'assimilation...
- exercices portant sur la relation phonie / graphie, avec ou sans tableaux explicatifs.
- activités ludiques diverses.

En fait, la méthode articulatoire repose sur un ensemble de descriptions exclusivement physiologiques plus ou moins détaillées de sons considérés isolément – avec, pour certains d'entre eux, indication de leur acuité ;

Elle ne propose pas véritablement de méthodologie. L'enseignant comme l'élève sont entièrement dépendants d'activités souvent bâties autour des consignes "Écoutez», "Répétez», « Comparez », « lisez », « observez », « répondez », « associez » « Choisissez » / combinées de différentes façons.



## **MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)**

---

C'est à l'enseignant de décider selon quelle modalité il veut enseigner au moyen de la méthode articulatoire. Cela va d'un véritable travail en classe à des exercices d'écoute/répétition auxquels les élèves se livrent en utilisant les enregistrements audio mis à leur disposition. On ne trouve pas d'indications sur la manière dont l'enseignant doit intervenir dans les ouvrages de méthode articulatoire.

L'élève peut-il travailler en autonomie en disposant du manuel et des enregistrements ? Difficile de répondre. Si l'apprenant est très motivé, il a certes de quoi écouter et répéter. Mais quelques questions subsistent :

- tant que sa surdité phonologique n'est pas entamée, à quoi servent ces exercices d'écoute/répétition ? Ont-ils réellement une utilité ? L'apprenant peut-il vraiment contrôler sa production ?
- l'apprenant peut suivre sur le manuel. Les explications sont précises et minimalistes, il en est de même pour les schémas, les symboles visuels constituent une approche complémentaire. Encore faut-il qu'il les comprenne convenablement. Et même si c'est le cas, qu'est-ce qui garantit qu'il aura le « bon » geste articulatoire ?

Le flou subsiste autour des réponses possibles puisqu'on n'est pas naturellement entraînés à contrôler notre phonation à partir de l'articulation.